

MÉLANGES RELIGIEUX,

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI. Montreal, Mardi, 1 Aout 1848. No. 93.

LE PROJET

LOI DE CARNOT SUR L'INSTRUCTION PRIMAIRE.

A chaque grande phase de nos révolutions depuis soixante ans, nous trouvons des législateurs qui mettent la main sur l'instruction élémentaire. Tandis qu'il se fait sur la scène politique, des bouleversements et des agitations qui changent toutes les conditions du gouvernement, dans le secret des bureaux officiels travaillent des niveleurs pour réglementer l'éducation et l'instruction des générations futures. Ces Lycurgues de l'enfance française procèdent tous à priori, comme si la France, après quinze siècles de civilisation chrétienne, sortait des limbes ou des marais de la Germanie. La création des écoles par l'Eglise et avec le gigantesque concours de Charlemagne au huitième siècle; tous les travaux scientifiques du clergé et des moines à partir du sixième siècle et durant tout le moyen-âge, la restauration des lettres sous Léon X et François Ier, les incomparables chefs-d'œuvre du siècle de Louis XIV, tout cela est biffé d'un trait de plume révolutionnaire, comme on le fit d'abord en l'an Ier de la république terroriste qui inventa les écoles centrales et tout ce système d'éducation publique qui nous ramenait à la barbarie. Napoléon eut à poser sa main réparatrice sur ces ruines brutalement entassées; son génie politique et militaire y laissa l'empreinte de son caractère, et créa le monopole de l'Université; création qu'il a fallu mutiler, refondre mais qui portera toujours le cachet de son despotique auteur comme les monuments qu'on transporte d'Egypte gardent sous des cieux nouveaux l'empreinte du type primitif. D'ailleurs, l'enseignement primaire des campagnes ne put jamais être incorporé par le fait, au grand système de l'Université impériale. M. de Fontanes l'expliquait ainsi à l'empereur qui se plaignait de l'inexécution de cette partie de son décret: Sire, il nous manque deux choses: 1° Les hommes; 2° l'argent. Charlemagne trouva dans l'Eglise ces deux indispensables secours. — Eh bien! j'y aviserai après la guerre. Or, on sait que sous le grand guerrier, la paix ne vint jamais. L'instruction élémentaire resta donc décrétée sur le papier qui organisa la grande Université.

Vint la Restauration de 1814, qui laissa vivre tous les décrets impériaux. Mais les évêques pouvant multiplier les curés de campagne, par où s'élevait le modeste presbytère, on vit surgir des écoles primaires et même cléricales, comme au temps du fils de Pépin. D'humbles filles, de pieuses femmes, sous les auspices des pasteurs, ouvrirent des écoles, sans patentes ni décrets; et de toutes parts l'ignorance vit reculer ses ravages; les mœurs firent d'heureux progrès avec ce peu d'instruction. L'illustre évêque d'Hermopolis ne décria que peu de projets, mais il laissa au bien une libre carrière, sans refuser aux nouvelles méthodes littéraires un laissez passer auquel les universitaires les plus absolus de 1830 se sont plus à rendre une justice éclatante. Les curés de campagne sont les grands maîtres nés de l'instruction élémentaire. Voilà ce que Louis XVIII aimait à répéter, d'après Mgr. Frayssinon.

La révolution de 1830, qui compta à sa tête tous les supérieurs docteurs du monopole de l'Université, la révolution de 1830 renversa ce non système de la Restauration. En principe et en fait, on voulut que l'enseignement fût laïque comme l'Etat; c'est-à-dire qu'il échappa à l'influence du prêtre et tomba sous la nation exclusive de la philosophie universitaire. C'était un véritable sacerdoce laïque qu'on inaugurerait. Tout le monde en commença encore le grand Pontife. Mais cette fois l'argent ne fit pas défaut, seulement il ne descendait qu'en très-minime part jusqu'aux instituteurs primaires constitués par la loi de 1833. Cette loi dit-elle franchement, élaborée par M. Guizot, aurait été plus large et moins déficteuse, si le rédacteur du projet avait pu faire prévaloir ses vues personnelles et ses hautes pensées sur la liberté d'enseignement, dont on retrouve les prémises dans le projet de loi d'instruction secondaire qui ne fut point accepté. Mais la politique, mais les exigences des autres grands docteurs du monopole, forcèrent la main de M. Guizot, qui toujours se laissait faire Royer-Collard son maître, afin de ne point abandonner le pouvoir. Toutefois est-il que le gouvernement de juillet n'avait guère avancé l'organisation de l'instruction primaire, au moment où il tomba, et quand M. de Salvandy préparait de fabuleuses innovations.

M. Carnot nous est arrivé avec le 24 février. Secondé par M. Jean Reynaud, son émule en saint-simonisme et auteur de la fameuse circulaire qui déclare l'ignorance et bon sens seuls propres à donner à la France d'intégrés représentants, il a introduit les idées saint-simoniennes et socialistes dans le nouveau projet de loi dont voici le résumé fidèle. Plus tard nous l'examinerons en détail:

« La révolution de février tiendra ses promesses. Dans toutes les communes de France ayant plus de trois cents habitants, il y aura une école primaire pour les enfants des deux sexes, et l'enseignement sera gratuit. Celles qui comptent moins de trois cents habitants se réuniront à une ou plusieurs communes voisines pour former une école. Le local des instituteurs et institutrices sera fourni et entretenu par leurs communes et sur leurs fonds spéciaux. Les instituteurs et institutrices seront payés par l'Etat, et leurs appointements seront proportionnés à leurs fonctions.

« L'enseignement primaire comprendra la lecture, l'écriture, les éléments de la langue française, l'arithmétique usuelle, le système métrique, la mesure des grandeurs, des notions élémentaires sur les phénomènes de la nature et les faits principaux de l'agriculture et de l'industrie, le dessin linéaire, le chant, les éléments de l'histoire de notre pays et de la géographie, la connaissance des droits et des devoirs de l'homme et du citoyen, les préceptes élémentaires de l'hygiène et les exercices utiles au développement physique des élèves.

« Le projet de loi abandonne l'enseignement religieux aux ministres des différents cultes.

« L'enseignement primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes. Tout père de famille ou tuteur qui n'en-

voie pas à l'école les enfants dont il est chargé, est passible de certaines peines.

« Le projet de loi admet des écoles privées sur lesquelles l'Etat n'aura qu'un droit de surveillance. Il admet donc la liberté d'enseignement.

« Le projet de loi règle les degrés hiérarchiques dans les institutions des deux sexes, les garanties de moralité, le mode d'inspection et de surveillance, la rétribution accordée aux diverses fonctions. Les instituteurs primaires pourront recevoir jusqu'à trois mille francs d'appointements, et devenir même un jour inspecteurs.

« Selon les prévisions du ministre, l'organisation proposée pourra s'élever au budget à la somme de 47 millions 420,333 francs. »

Ami de la Religion.

LES COUPABLES ET LES ÉGARÉS.

Hier soir, une illumination générale éclairait Paris, non pour célébrer une victoire pleine de larmes, mais afin d'assurer la libre circulation des forces publiques. Pour nous, au moment où finit une lutte désespérée, notre premier besoin est aussi la lumière, la lumière prompte et complète qui permette tout à la clémence, sans rien refuser à la justice. Six mille prisonniers encombrent, à l'heure qu'il est, le Luxembourg, les Tuileries, la préfecture de police et plusieurs casernes. Tous les ennemis de la société ne sont pas dans les prisons; mais, parmi ceux qui le peuvent, parmi ceux qui combattaient derrière les barricades, nous avons à faire deux parts, celle des coupables et celle des égarés.

Les premiers sont peut-être les plus grands coupables que la France ait connus depuis la Saint-Barthélemy et les massacres de Septembre. En plein dix-neuvième siècle, quand l'Europe donnait le spectacle de révolutions avares de sang quand les institutions de la république française, le suffrage universel, la liberté illimitée des associations et de la presse en ouvrant toutes les voies pacifiques aux opinions, ne laissaient plus de prétexte à la violence, des hommes se sont rencontrés qui, pour recommencer la terreur de 93, ou pour créer une société nouvelle, pour réaliser leurs doctrines sans retard, sans réserve, n'ont pas reculé devant la pensée de remettre pendant quatre jours Paris en feu, pendant de longues années la France en deuil, et pour toujours une horrible page dans l'histoire. Le fanatisme de leurs convictions ne les excusa jamais, pas plus qu'il n'a excusé les exécuteurs des vengeances de Catherine de Médicis et de Marat. Amour de ces ennemis publics s'est rangée la foule des ambitieux, de tous ceux qui avaient la liberté sur les lèvres et le pouvoir dans le cœur; qui, arrivés trop tard à la curée de février, en voulaient une autre et la voulaient sanglante. Il faut compter aussi les mercenaires, au service des prétendants ou des cabinets étrangers, qui encombraient d'or anglais et russe les comptoirs des changeurs, et qu'on a trouvés chargés de billets de banque sous leurs haillons. Venaient enfin plusieurs milliers de forçats libérés, de réclusionnaires en rupture de ban, de malheureux dérobés à la justice, recrutés par la promesse du pillage. Ceux-là aussi avaient leurs doctrines, les procès-verbaux de la société des travailleurs égaux, et attestent qu'elle professe, avec la suppression de la famille et de la propriété, la nécessité d'incendier les villes qui sont les forteresses naturelles de toutes les tyrannies.

Voilà les auteurs et les complices de la plus criminelle conjuration qui fut jamais, parce que jamais on ne mit au service du crime plus de préméditation, plus de temps, et avouons-le, plus d'habileté, politique, plus de talent militaire, plus de ces ressources d'art et de science qui n'appartiennent qu'aux civilisations avancées. Le peuple, qui les a vu à l'œuvre, doit connaître maintenant ces hommes qui se donnaient comme les siens, qui cherchaient à l'armoir contre ce qu'ils appelaient la bourgeoisie, et qui n'étaient eux-mêmes que des lettres, des avocats, des journalistes, reconnaissables à leurs mains blanches sous leurs blouses d'emprunt. Nous avons maintenant le secret de ce travail de quatre mois de ces clubs où l'on rassemblait jusqu'aux femmes et aux jeunes filles pour leur prêcher la haine de leurs concitoyens; de ces journaux de la calomnie, éclos surtout depuis le 15 mai, donnés à pleines mains dans les faubourgs, où ils attisaient la guerre civile; enfin, de ce recrutement de gens sans aveu, attirés de toutes les provinces, solides, énergiques, et de cet armement formidable où rien ne manquait, ni les cartouches, ni les poisons, ni les pompes à incendie chargées de vitriol. Ces préparatifs étaient ceux non d'une émeute, mais d'une guerre d'extermination. Mais nous les trouvons encore moins imparadonnables que le mensonge qui les couvrait, que le crime de tromper le peuple. On a enseigné à des hommes, c'est-à-dire à des êtres destinés à souffrir quelle que soit leur condition, qu'ils avaient droit non-seulement au pain, non-seulement au travail, mais au bien-être. On a voulu leur faire horreur de la charité comme d'une insulte, et de la résignation comme d'une invention des prêtres pour éterniser l'esclavage des pauvres. On leur a promis le bonheur de la terre, qu'on ne pouvait leur garantir qu'avec la suppression du chagrin, de la maladie et de la mort. Après s'être efforcés de tourner ainsi en égoïsme cet esprit de sacrifice et de dévouement qui fait l'honneur de ce peuple, ceux qui voulaient devenir ses maîtres ont encore cherché à le tromper sur le nombre et leurs forces, depuis le jour où ils se vantèrent de donner trois cent mille voix à leurs candidats, qui n'en réunirent que trente mille, jusqu'au moment où, pour retenir leurs combattants dans les barricades ébranlées, il faisaient paraître des hommes revêtus de faux insignes d'officiers ou de représentants, et annonçaient que M. Causidière arrivait à leurs secours à la tête de cent mille hommes. Si des scènes de cannibales ont ajouté à l'horreur de la lutte, nous en accusons moins les repris de justice mêlés aux insurgés que les chefs intéressés à un carnage sans pitié, sans réconciliation possible, qui espéraient laisser Paris et la France par l'opiniâtreté du combat, et trouver au moins dans une nuit meurtrière de plus, une chance de plus de dérober leur évasion. Car c'est le dernier trait des auteurs de l'attentat du 23 juin, de s'être singulièrement épargnés le péril dans lequel ils jetaient sans regret ceux qu'ils appelaient leurs frères. Retrachés dans les maisons d'où

ils tiraient sans danger, d'où ils s'échappaient au moment de la défaite, où toutes les perquisitions n'ont guère fait découvrir que leurs armes de luxe, c'était dans la rue qu'ils poussaient des centaines de pauvres gens, de femmes et d'enfants, sous les feux de peloton, sous la mitraille et les obus, pour faire de ces malheureux ou le marche-pied de leur ambition ou le rempart de leur fuite.

« A Dieu ne plaise que nous venillions aggraver la condition de ceux qui sont déjà sous la main de la justice! Ce n'est pas nous qui regretterons jamais l'abolition de la peine de mort en matière politique. Nous n'aurions pas même écrit ceci un jour plus tôt, lorsque les cris de l'indignation populaire poursuivaient les prisonniers sur nos places. Nous n'avons si sévèrement accusé les coupables que pour décharger le grand nombre, qui est celui des égarés. Plus savant a été le dessein, plus hardi le mensonge, plus impérieux l'assendant des premiers; plus l'erreur des autres est digne de pardon. Il y a d'abord, parmi les capufs des barricades, ceux qu'on a forcés d'y travailler et d'y combattre, comme au faubourg St. Antoine, où les insurgés montent dans les maisons contraignant les habitants à descendre et à grossir leur rang. Il y a beaucoup d'hommes crédules recrutés jusque dans les quartiers les plus éloignés par ces émissaires qui, le 23 et le 24, allaient sur les places publiques, déclaraient que les barricades n'étaient que des protestations, des manifestations légitimes désirées par le gouvernement; que le peuple entier était derrière, et qu'assuré de 150,000 hommes, et de 150 pièces de canon, on n'aurait pas à avoir raison d'une poignée de boutiquiers en déroute. Il y a enfin eu un bien moins grand nombre qu'on ne croit des ouvriers des ateliers nationaux, presque tous étrangers à Paris, exposés, dans cette grande ville, à toutes les séductions de l'intrigue en même temps qu'à tous les dangers de la misère; gagnés depuis plusieurs semaines par le journalisme à bon marché, le seul qui arrive jusqu'à eux; échauffés chaque nuit par les orateurs des clubs; entraînés au combat par cette passion des armes qui fait du peuple français un peuple militaire.

On nous a blâmés d'avoir reconnu de la bravoure dans les rangs des insurgés, de ces jeunes gens intrépides et trompés, qui, portés à l'ambulance, la tête fiévreuse murmuraient encore: *Mourir pour la patrie!* Nous dirons plus: il y avait parmi eux, à côté de ces coupeurs de têtes et de ces positifs qui les excitaient à verser le sang, des cœurs honnêtes où l'humanité n'était pas étouffée, des combattants tout noirs de poudre qui sauvaient les prisonniers, qui protégeaient les parlementaires, qui leur témoignaient un ardent désir de mettre fin à des luttes fratricides. Une bande d'insurgés, maîtres du collège Henri IV, et manquant de vivres, refusait de toucher aux provisions de la maison, et de manger, comme ils disaient, le pain de ces enfants. On vit de quels respects et de quels regrets l'héroïque archevêque de Paris a été entouré aux Quinze-Vingt par les derniers défenseurs des barricades. Au milieu de tant d'atrocités, on est trop heureux de trouver un peu de vertu partout, et par conséquent un peu d'espoir de pouvoir encore s'estimer, s'aimer, et vivre ensemble dans les mêmes murs sans se mettre en pièce. Voilà ceux pour lesquels nous réclamons non-seulement l'indulgence qui ouvre les portes des prisons, mais le bienfait d'une justice rapide qui ne laisse pas les malheureux dans les horreurs d'une détention préventive si rigoureuse, et dans la compagnie de ceux qui, après les avoir égarés un moment peuvent achever de les perdre pour toujours!

Comme la misère publique fait la plus puissante excuse des égarés, c'est aussi le plus grand crime des coupables d'avoir spéculé sur elle, et c'est le premier devoir que la victoire légue aux vainqueurs de mettre fin au seul prétexte du combat. L'unanimité courageuse de la France et la fermeté d'un grand chef militaire ont vaincu l'insurrection armée. Il reste à l'Assemblée nationale tout à faire contre ce fleau désarmé, mais toujours formidable du papérisme. Plusieurs se félicitent de l'espoir que la nouvelle constitution politique sera délibérée en paix; l'Assemblée n'oubliera pas qu'elle a une question plus grande encore à traiter, celle du travail. Qui sait si la pacification du 26 juin n'est pas le dernier répit que la Providence accorde à la France pour résoudre une difficulté où sont suspendues toutes les destinées de la civilisation chrétienne? *Ere Nouvelle.*

ROME.—Le 21 juin, jour anniversaire du couronnement du Pape Pie IX, il y eut une chapelle papale au palais du Quirinal. A l'issue de la messe pontificale qui a été célébrée par le cardinal Vizzardielli, S. Em. le cardinal Macchi, doyen du sacré collège, a complimenter pour la seconde fois le Pape, en son propre nom et au nom de ses vénérables collègues. Le Saint-Père a répondu par des paroles pleines de bienveillance et d'affection.

Le peuple de Rome a salué avec des témoignages d'une allégresse inexprimable, ce beau jour qui compte parmi les plus heureux de la Cité-Éternelle, de l'Italie et de l'Eglise.

Le lundi précédent, le conseil des députés s'était rendu auprès du souverain Pontife pour lui offrir ses respectueuses félicitations et l'hommage de sa fidélité. A l'occasion de son élévation sur le trône pontifical. Voici, d'après la *Gazette de Rome*, le discours que le président de ce Conseil eut l'honneur d'adresser à sa Sainteté:

Très-Saint-Père,

Toutes les fois que le soleil ramène ce jour béni où l'Eternel envoya Votre SAINTETE comme un ange conciliateur pour occuper la chaire sacrée de Pierre, de toutes les parties de la terre et dans toutes les langues il s'élève vers le ciel, une suave mélodie de remerciements et de prières. Ce sont les remerciements que vos fils adressent au Père suprême qui est dans les cieux, pour avoir daigné vous accorder à la terre: ce sont leurs ferventes prières pour que ce don du ciel soit heureux et de longue durée.

Dans cette circonstance, le Conseil des députés

éprouve le besoin de montrer qu'il concourt et s'unit doublement de cœur et d'âme aux remerciements affectueux, aux prières ferventes de la chrétienté: je dois, au nom de tous ses membres, très-Saint-Père, vous en offrir la véritable et bien réelle expression, en implorant sur vous votre paternelle bénédiction.

Sa Sainteté daigna faire à ce discours la réponse suivante, sur laquelle nous n'avons pas besoin d'appeler l'attention de nos lecteurs:

Les expressions de félicité que vous m'avez adressées, monsieur le président, au nom de tout le conseil, et qui nous sont très-agréables, nous sont une preuve de la volonté unanime qui existe dans ce même conseil, de se serrer autour du trône pontifical pour en garantir la force sur la base du STATUT FONDAMENTAL. De plus d'un côté nous sont parvenues les assurances de la bonne volonté qui anime la grande majorité de l'Assemblée; et comme nous sommes persuadés qu'à cette bonne volonté se joint l'intelligence, nous nous fortifions dans l'espérance que les conseillers sauront connaître la gravité des circonstances et la délicatesse de certaines matières, que nous pourrions efficacement sur les fondements que nous venons d'indiquer, à la félicité du pays. Que les bénédictions du Seigneur rendent efficaces ces paroles que nous vous adressons, et qu'elles descendent abondantes sur vous tous!

Le lendemain le MAUT CONSEIL, présidé par Mgr. Muzarelli, eut aussi l'honneur de porter le respectueux hommage de son dévouement au Saint-Père, qui en accueillit l'expression avec des paroles et des marques de bonté.

La lettre par laquelle M. l'archevêque de Calédoine demande à faire accompagner par quelques prêtres de sa mission les insurgés, transportés aux îles Marquises, mérite d'être conservée pour l'honneur de l'Eglise et des respectables missionnaires de Piepus. Voici l'expression textuelle du noble vœu que M. de Falloux était chargé de transmettre à l'Assemblée nationale:

« Monsieur, « J'apprends à l'instant qu'un grand nombre de détenus doit être exporté aux îles Marquises. Ces îles, monsieur le représentant, sont évangélisées depuis longtemps par des prêtres de notre maison de Piepus; et si nous allons chercher si loin des âmes à consolider et à sauver, pouvons-nous abandonner ceux de nos malheureux compatriotes qui sont envoyés dans ces îles lointaines? Les consolations et tous les autres secours que procure la religion leur sont nécessaires pendant la traversée, qui sera fort longue. Qui pourra leur communiquer ces précieux avantages, s'ils partent sans avoir avec eux quelques prêtres? Je m'offris, Monsieur, à fournir plusieurs ecclésiastiques de notre maison pour accompagner jusqu'aux îles Marquises, ceux de nos compatriotes qui y seraient envoyés. Si vous pensez, Monsieur que cette offre puisse être acceptée, je vous prie de vouloir bien la présenter à qui de droit; il me semble qu'elle ne peut manquer d'être agréée par l'Assemblée nationale.

« Agééz, Monsieur, l'expression des sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très-obéissant serviteur.

« P. D., archevêque de Calédoine. Paris, rue de Piepus, 9.

« 28 juin 1848. »

REFLEXIONS — Quelles journées et désormais quel lugubre anniversaire! C'est par des braves, c'est par des paroles entrecoupées de sanglots, qu'il faudrait essayer de peindre la consternation et le deuil de la capitale, quand ses rues sont, à la lettre, teintes de sang et couvertes de cadavres. Encore si cette révolte impie contre l'ordre social était à sa fin; si cette guerre d'extermination touchait à sa dernière limite; mais la victoire de l'ordre et de la loi, quoique certaine à l'heure où nous écrivons, n'a pas encore été payée d'assez de larmes et de sang. Et ce serait l'ordre de l'étranger qui aurait ainsi percé le caractère et les sentiments des enfants de la patrie la plus généreuse! Et ce seraient seulement des ouvriers ameutés et agités par la misère ou la faim, qui se seraient portés à ces excès de fureur et d'excitation sauvage contre la garde nationale, contre l'armée, contre leurs frères, leurs patrons ou leurs amis! Non, ce peuple vaillant n'a pu être ainsi changé en cannibales, ni par un peu d'or venu d'au-delà de nos frontières, ni par le seul dessein de la misère. Quel qu'on dise, il y a là un plus terrible fléau. C'est la guerre civile sans motif politique, sans même le prétexte d'un couleur de drapeau. Car dans les deux camps, on exalte et l'on proclame le dévouement à la république; et cependant l'un tue et l'on se fait tuer avec un entraînement qu'on n'a pas d'égal dans l'histoire. C'est maintenant qu'il faut s'écrier avec trop de vérité, hélas! *Malheureux peuple, malheureuse France*, puisque ce n'est plus par la faute des rois liés que de tels désastres dévorent notre patrie. Aux jours néfastes de 93, le pouvoir absolu des rois, les privilèges de l'aristocratie, les grandes richesses du clergé, avaient servi de prétextes aux sanglantes fureurs de la populace; aujourd'hui que tout était nivelé, que les mœurs générales étaient si polies et la civilisation si répandue jusque dans les classes inférieures, voilà que l'on s'égorge dans les rues de Paris et que ces terribles exécutions avec une science stratégique et une sauvage énergie, qu'aucune phase de nos sanglantes annales ne consignait jamais.

Ah! proclamons-le bien haut, voilà les fanatismes égarés d'un peuple qu'on a voulu organiser et faire progresser en dehors de toute religion. Le sang coule, en pleine paix extérieure, au sein de Paris; l'autorité insultée, pendant un demi-siècle, comme principe, n'est plus, aux yeux d'une multitude sans croyance, que la citadelle qui livre à ceux qui s'en emparent par un vigoureux coup de main, le pouvoir souverain et toutes les richesses du pays! Hélas que le Dieu protecteur de nos âmes si chrétiennes, daigne se souvenir de ses anciennes miséricordes envers la France aujourd'hui en proie à tant de maux. Prier est notre plus puissante ressource, et notre suprême consolation.

Ami de la Religion.